

Guy Rocher
sociologue, Université de Montréal

(1998)

*“L’institutionnalisation
universitaire de la sociologie
québécoise francophone :
entre le passé et l’avenir”*

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l’article de :

Guy Rocher,

“L’institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone : entre le passé et l’avenir”.

Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, no 30, 1998, pp. 11-32. Montréal : Département de sociologie, UQAM.

M. Guy Rocher (1924 -) professeur de sociologie et chercheur au Centre de recherche en droit public de l’Université de Montréal.

[Autorisation formelle réitérée par M. Rocher le 11 novembre 2005 de diffuser cet article et plusieurs autres.]



Courriel : guy.rocher@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

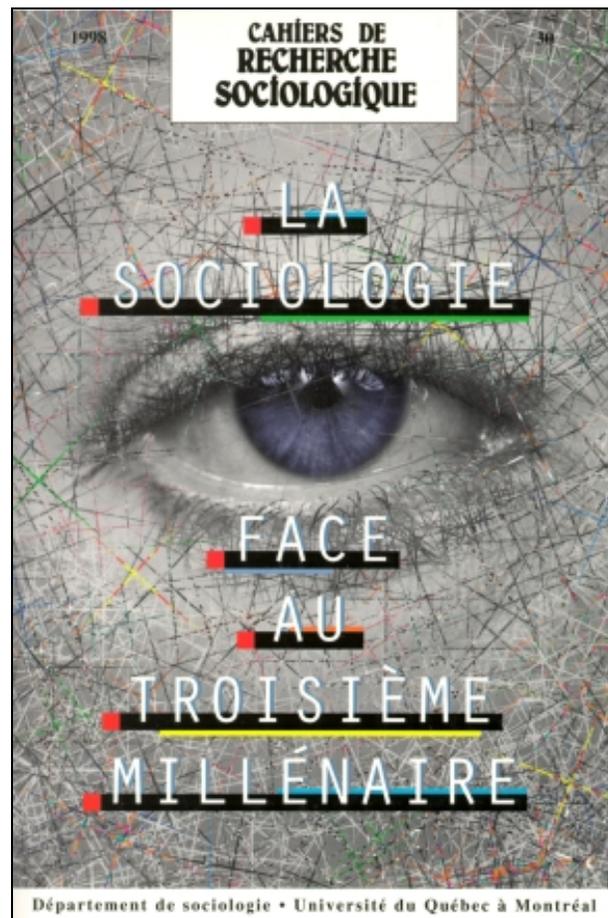
Édition numérique réalisée le 27 juillet 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Guy Rocher (1998)

sociologue, Université de Montréal

“L’institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone : entre le passé et l’avenir”.



Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, no 30, 1998, pp. 11-32. Montréal : Département de sociologie, UQAM.

Table des matières

[Introduction](#)

[La pré-institutionnalisation](#)

[Les débuts de l’institutionnalisation](#) : d’abord l’Université McGill

[Les débuts de l’institutionnalisation dans les universités francophones](#)

[La mise en place de la sociologie universitaire](#)

[Les développements subséquents](#)

[Temps d’équilibres et de ruptures](#)

[Quelques défis de l’avenir](#)

[Résumé](#)

Guy Rocher (1998)

“L’institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone:
entre le passé et l’avenir”

Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, no 30, 1998, pp. 11-32. Montréal : Département de sociologie, UQAM.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire et l'évolution de la pensée sociologique ont fait l'objet d'un grand nombre d'études. Il est en revanche étonnant que des sociologues ne se soient pas davantage intéressés à l'histoire de l'institutionnalisation de leur discipline. Celle-ci est cependant en voie de devenir un thème de recherche sociologique, lequel sera sans doute à peu près inépuisable ¹. Contemporary Sociology, une revue exclusivement composée de comptes rendus et publiée par l'American Sociological Association, consacrait exceptionnellement en 1997 une importante section de deux numéros à de brèves descriptions de la socio-

¹ Voir, par exemple, pour les États-Unis, A. Obershail (dir.), *The Establishment of Empirical Sociology*, New York, Harper and Row, 1972 ; M. Bulmer, *The Chicago School of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1984 ; pour la GrandeBretagne, P. Abrams, *The Origins of British Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1968 ; pour le Canada, D. Campbell, *Beginnings : Essays on the History of Canadian Sociology*, Port Credit (Ont.), Scribblers' Press, 1989 ; M. Shore, *The Science of Social Redemption : McGill, The Chicago School and the Origins of Social Research in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987 ; J. J. Cormier, « Missed opportunities : The institutionalization of early Canadian sociology », *Society/Société*, 1997, vol. 21, no 1, pp. 1-7.

logie dans une vingtaine de pays, y compris le Canada et le Québec ². Bien que la dimension historique n'y ait guère été approfondie, lorsqu'elle était abordée, on voyait déjà l'intérêt qu'aurait un programme d'analyse historique et comparée de l'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche sociologiques dans différents contextes culturels, politiques, économiques et même religieux.

Les rapports entre les sociologues et les institutions d'enseignement supérieur, tout comme avec d'autres instances de pouvoir économique, politique, voire spirituel, ont été variés, complexes, parfois conflictuels et souvent distants. La sociologie a été généralement reçue - ou s'est d'elle-même imposée - soit dans la suspicion, soit dans l'indifférence, soit par des voies détournées - à travers le service social, par exemple -, et rarement, sinon jamais, avec enthousiasme. Cela tient à certains traits de la sociologie, son côté démystificateur ou son potentiel révolutionnaire, mais surtout à l'image plus ou moins déformée que l'on avait d'elle ou qu'elle projetait. Et d'une période à l'autre, voire d'une décennie à l'autre, la situation de la sociologie a pu se modifier rapidement, connaître des hauts et des bas, des périodes d'acceptation et d'autres de rejet. Les états d'esprit, et l'on pourrait même parler des états d'âme, qui ont conditionné la réception de la sociologie sont évidemment en lien direct avec l'état de la société d'accueil, les rapports de production, les pouvoirs établis, les idéologies dominantes, les groupes d'intérêts actifs ou en émergence. Il en résulte que la sociologie de l'institutionnalisation de la sociologie sert de fenêtre à la sociologie de la société d'accueil.

C'est dans cette perspective que se situe cet essai-ci. Pour qui s'intéresse à la sociologie québécoise d'aujourd'hui et à celle que l'on peut prévoir ou vouloir pour demain, thème du présent numéro, il peut être utile de jeter un regard sur les étapes passées de l'institutionnalisation universitaire de l'enseignement et de la recherche sociologiques. Je me propose donc de retracer, en m'appuyant sur la documentation existante et sur ma propre mémoire, avec la tendance que celle-ci peut avoir à déformer des faits et à en occulter d'autres, les étapes de l'insti-

² Contemporary Sociology, vol. 26, no 3, 1997, pp. 267-310, et no 5, p. 543-579.

tutionnalisation de la sociologie québécoise, principalement de langue française, dans le cadre universitaire.

LA PRÉ-INSTITUTIONNALISATION

[Retour à la table des matières](#)

Il y a d'abord lieu de parler d'une période de pré-institutionnalisation, car la sociologie québécoise francophone a débuté hors des murs des universités et en marge de celles-ci. Elle se réclame en effet d'un ancêtre, qui l'est aussi pour l'ensemble de la sociologie canadienne, qui n'a jamais enseigné à l'université et a mené toutes ses recherches sans aucun encadrement universitaire. Il s'agit de Léon Gérin, sans doute aujourd'hui inconnu en Europe et trop peu connu de la jeune génération des sociologues québécois³. Il vécut de 1863 à 1951, et la chronologie de ses publications s'étend de 1891 à 1948. Il avait fait des études de droit, mais ne pratiqua jamais la profession d'avocat. C'était à une époque où il y avait au Québec une pléthore d'avocats francophones. Léon Gérin obtint plutôt un poste de fonctionnaire dans le gouvernement canadien. Il y fut successivement secrétaire de quelques ministres, puis traducteur des débats à la Chambre des communes et, finalement, de 1917 à sa retraite en 1935, chef de la traduction des débats.

Mais il avait auparavant, au sortir de ses études universitaires, en 1885-1886, fait un séjour de quelques mois à Paris. C'est alors qu'il avait découvert la sociologie, en assistant à des conférences de J'abbé Henri de Tourville et d'Edmond Demolins portant sur la méthodologie des enquêtes de terrain dans la tradition de l'école de Le Play. Les enquêtes inspirées de cette méthode allaient occuper pendant quelque quarante ans les longs mois de loisir que la fonction publique accordait à l'époque. À partir de ces recherches, notamment sur les différents types de familles paysannes québécoises, et aussi d'autres obser-

³ La meilleure introduction à la vie et à l'œuvre de Léon Gérin demeure le petit livre de H. Carrier, *Le sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951. Sa vie, son œuvre, ses méthodes de recherche*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1960.

vations - par exemple, sur l'évolution du système d'enseignement -, Léon Gérin publia de nombreux articles très détaillés et de haute qualité dans un grand nombre de revues, en particulier dans *La Science sociale*, organe des chercheurs rattachés à l'école de Le Play, et dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*, *The Canadian Historical Review*, *L'Action nationale*. Cinq de ces études furent réunies en un volume, le plus connu de ceux qu'on doit à Léon Gérin ⁴. Il eut également recours à l'esprit et à la méthode de Le Play dans un nombre d'articles savants, très documentés, sur l'histoire du Canada et sur les Amérindiens, ce qui lui permit de publier en 1946 une monographie de la colonisation de la Nouvelle-France, synthèse d'histoire sociale des premiers temps de la colonie ⁵. En annonçant ce dernier ouvrage, la maison Fides, institution religieuse pourtant, le présentait en des termes qu'on ne renierait pas aujourd'hui encore :

Il va sans dire que Léon Gérin, sociologue, ne pouvait pas s'effacer totalement devant Léon Gérin, historien. Ici et là au cours de l'ouvrage, on voit le savant qui cherche à s'élever du particulier au général, le sociologue qui cherche matière à généralisation et à explication [...]. Au lieu de héros qui viennent en Nouvelle-France évangéliser les Sauvages et conquérir des terres pour leur roi, en n'obéissant qu'à leur foi et à leur patriotisme, l'auteur nous présente des hommes, de pauvres hommes, quelquefois en butte à toutes les passions et à tous les obstacles ; si les sujets à épopée et à déclamation y perdent, la psychologie et la vérité y gagnent.

On ne pouvait mieux présenter l'esprit scientifique rigoureux de Léon Gérin.

Léon Gérin ne fut pas tout à fait intellectuellement isolé. Outre la correspondance qu'il a très longtemps entretenu avec ceux qu'il considérait comme ses maîtres, de l'École de la science sociale de Le Play, Demolins et l'abbé de Tourville, et surtout Philippe Champault, il a aussi eu, comme Hervé Carrier le signale, « de fréquentes relations

⁴ Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de traditions françaises*, Montréal, A.C.F., 1937. Deuxième édition, Montréal, Fides, 1948. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁵ Léon Gérin, *Aux sources de notre histoire. Les conditions économiques et sociales de la colonisation en Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1946. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

personnelles avec bon nombre d'intellectuels canadiens. Il rencontre le géologue Dawson, l'astronome Klotz, le statisticien Coats, l'historien Benjamin Sulte, Augustin Léger, professeur de littérature à l'Université de Montréal ⁶ ». Il fut aussi plus spécialement en contact avec deux économistes canadiens-français : à Ottawa, avec son ami personnel Errol Bouchette, et, à Montréal, d'une manière sans doute moins fréquente, avec Édouard Montpetit, qui joua un rôle de premier plan dans les débuts de l'Université de Montréal et l'enseignement des sciences sociales dans cette institution.

À Ottawa, deux lieux furent particulièrement accueillants pour Léon Gérin : un cercle d'études sociales qu'avait créé Errol Bouchette, « qui groupait des personnalités bien connues des services fédéraux ⁷ » et la section qui allait devenir l'Académie I de la Société royale du Canada.

Fondée en 1882, et créée sur le modèle de l'Institut de France, avec ses cinq Académies, et de la Royal Society of London, la Société royale du Canada, qui existe toujours, se voulait le regroupement des intellectuels canadiens de langue anglaise et de langue française. Les Mémoires publiés annuellement par la Société royale du Canada, en anglais et en français, forment une immense collection, très précieuse, dans laquelle Léon Gérin publia plusieurs de ses études les plus importantes. Léon Gérin fut élu président de la future Académie I en 1900 et président général de la Société en 1933.

Léon Gérin fut un conférencier, mais pas un professeur. Il fut un fonctionnaire, jamais un universitaire. Il était, semble-t-il, un conférencier recherché, très habile à s'adapter à différents auditoires. C'est peut-être cependant devant l'auditoire, savant pour l'époque, des membres de la Société royale et devant le cercle d'études sociales d'Errol Bouchette qu'il présenta de la manière la plus rigoureuse le fruit de ses recherches. Il considérait d'ailleurs la présentation de la recherche en sciences sociales qu'il fit devant ce cercle de la même

⁶ H. Carrier, ouvr. cité, p. 28.

⁷ Ibid.

façon que ses « cours », qu’il rédigea et qui firent l’objet d’une de ses importantes publications ⁸.

Pourtant, l’Université de Montréal avait une École des sciences sociales depuis 1920 ; cette école avait été fondée et fut longtemps dirigée par son ami, l’économiste Édouard Montpetit, qui était également le secrétaire général de l’Université de Montréal. Lorsque Léon Gérin publia en 1937 son ouvrage *Le type économique et social des Canadiens*, il le dédia « À monsieur Édouard Montpetit à l’Université de Montréal » qui l’avait pressé de « réunir en volumes les études qu’au cours d’une assez longue existence, j’ai hasardé de faire paraître ici et là [...] [et] dont votre chaude parole et vos enseignements généreux ont tant fait pour soutenir l’inspiration ⁹ ». De son côté, Édouard Montpetit fut chargé de rédiger l’éloge de Léon Gérin à son décès, pour les *Mémoires de la Société royale du Canada* ¹⁰. Mais, à ma connaissance, on ne trouve aucune trace d’un enseignement que Léon Gérin aurait dispensé, ni à l’Université de Montréal ni dans aucune autre université. Comme le dit, sans autre explication, son biographe Hervé Carrier dans le résumé en langue anglaise de son livre : « Gérin was never connected with any university ¹¹. » Malgré l’amitié qui les reliait, il semble bien que le secrétaire général de l’Université de Montréal et doyen de la faculté des sciences sociales, Édouard Montpetit, n’invita jamais Léon Gérin à enseigner de quelque façon la sociologie à l’Université de Montréal. La raison en est vraisemblablement qu’Édouard Montpetit était un économiste avant tout et que l’orientation qu’il donna à l’enseignement des sciences sociales était axée essentiellement sur l’économie, l’histoire politique et le droit.

⁸ Léon Gérin, « Aperçu d’un enseignement de la science sociale : 1. L’objet », *La Science sociale*, vol. 53, 1912, pp. 1-64.

⁹ Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens*, ouvr. cité, p. 7.

¹⁰ Édouard Montpetit, « Léon Gérin (1863-1951) », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3e série, vol. 45, 1951, p. 93-94.

¹¹ H. Carrier, ouvr. cité, p. 128.

LES DÉBUTS DE L'INSTITUTIONNALISATION : D'ABORD L'UNIVERSITÉ MCGILL

[Retour à la table des matières](#)

Dans le milieu universitaire québécois, c'est à l'Université McGill, en langue anglaise, que la sociologie fut d'abord enseignée et que la recherche que l'on peut appeler sociologique fut pratiquée au cours des années vingt et trente. Ces débuts ont été racontés par l'historienne torontoise Marlene Shore ¹². En 1918, l'Université McGill se dota d'un Department of Social Study and Training, qui était en réalité une école destinée à la formation de travailleurs sociaux, dans une perspective fortement influencée par le mouvement du Social Gospel, alors en pleine effervescence chez les protestants américains et canadiens-anglais. C'est dans le cadre institutionnel de ce département que l'enseignement de la sociologie théorique et appliquée fut d'abord dispensé à l'Université McGill. Cependant, la décision importante que prit McGill en 1922 fut de créer un département de sociologie indépendant du service social, dans le but de favoriser la recherche sociale. Cette décision s'explique par l'état d'esprit des dirigeants de McGill à cette époque. À la suite de l'expérience de la guerre, ils avaient acquis la conviction que la recherche scientifique était un facteur essentiel de la productivité nationale et, par conséquent, de la « reconstruction » de l'après-guerre qui occupait alors les esprits. La direction de l'Université McGill sortait de la guerre avec un idéal renouvelé du rôle de l'université dans la société. La recherche scientifique, y compris la recherche sociale, se révélait être, avec la formation d'étudiants, un mode de service privilégié ¹³. C'est dans cet esprit que fut créé à McGill le premier centre de recherche interdisciplinaire en sciences sociales, le Department of Social Science Research, et surtout le Social Science Research Project, doté d'une importante subven-

¹² M. Shore, ouvr. cité.

¹³ Ibid., pp. 26-30.

tion de la fondation Rockefeller. Dans le cadre de ce « Project », la dépression des années trente fut l'occasion d'un intense programme de recherches sur le chômage, l'immigration, la division du travail entre anglophones et francophones, la pauvreté des milieux urbains. Ce « Project » était véritablement interdisciplinaire, impliquant les départements d'économie, de sociologie, de psychologie, d'éducation, et même de médecine, de droit et de génie industriel ¹⁴.

Cependant, l'ampleur et le succès de ce « Project » furent en même temps les causes de sa mise à l'écart. Le conseil d'administration de l'Université McGill était composé d'hommes d'affaires et d'industriels, que rendait de plus en plus inquiets l'orientation socialisante, sinon marxisante, qu'ils croyaient déceler chez les principaux participants au « Project ». Ils y mirent fin en 1935, profitant de ce que la subvention de la fondation Rockefeller venait à échéance.

Deux sociologues surtout peuvent être rattachés à cette quinzaine d'années où la sociologie de McGill fut à l'avant-garde. D'abord Carl Dawson, qui fit une longue carrière à McGill et se fit particulièrement connaître par de nombreux écrits, notamment le premier manuel de sociologie canadienne qu'il publia avec Warner Gettys ¹⁵. Le second est Everett C. Hughes, qui fut embauché comme assistant professeur de sociologie en 1927, il entreprit ses premières recherches sur le Canada français, pour lequel il garda un intérêt soutenu bien après son départ de McGill en 1938, alors qu'il acceptait un poste à l'Université de Chicago. Soulignons enfin que, par ces deux hommes en particulier, c'est la sociologie de l'école de Chicago, héritée de Park, Burgess, Mackenzie et Thomas, qui fut introduite, enseignée et pratiquée à l'Université McGill durant cette période. Dawson, un Canadien originaire des provinces maritimes, arrivait à McGill avec un doctorat de l'Université de Chicago ; Hughes était américain et avait également étudié la sociologie à l'Université de Chicago. Étant donné les intentions de la direction de McGill d'instaurer une sociologie axée sur l'étude des problèmes sociaux, il était bien normal qu'elle se tourne vers des sociologues formés aux enquêtes sociales par l'équipe des

¹⁴ Ibid., chap. vi, « The Social Science Research Project ».

¹⁵ C. A. Dawson et W. E. Gettys, *Introduction to Sociology*, New York, Ronald Press, 1929.

professeurs de l'école de Chicago, qui partageaient les mêmes intentions « réformistes ».

Au moment où l'enseignement de la sociologie et la recherche sociale connaissaient à l'Université McGill un rapide essor et un déclin non moins rapide dans les années vingt et trente, la sociologie était totalement absente et ignorée dans les deux institutions universitaires francophones de Québec et de Montréal. Ce n'était cependant pas la seule différence entre l'université de langue anglaise et les deux universités francophones : en fait, elles n'avaient à peu près rien en commun. Alors que l'Université McGill était financée, dirigée et influencée par l'establishment des hommes d'affaires de la métropole, l'Université Laval et l'Université de Montréal relevaient à tous égards de l'Église catholique. Elles étaient l'une et l'autre des institutions officiellement catholiques, en vertu même de leurs chartes. Elles étaient toutes deux dirigées par des membres du clergé - le recteur étant toujours un prélat, un « monseigneur » -, et l'évêque du lieu, celui de Québec pour l'Université Laval et celui de Montréal pour l'Université de Montréal, occupait *ex officio* le poste de chancelier. En outre, les ressources financières étant limitées, les deux universités pouvaient compter sur des membres du clergé et des religieux pour assurer une part importante de l'enseignement. Cette dimension confessionnelle et le climat clérical de l'époque allaient influencer les débuts de l'enseignement des sciences sociales et de la sociologie, comme on verra plus loin.

En ce qui regarde les aménagements physiques, l'Université McGill, au début du XXe siècle, possédait un véritable campus sur le flanc sud du mont Royal, comptant plusieurs beaux immeubles en pierre répartis sur un vaste domaine planté d'arbres. Pour sa part, l'Université de Montréal était installée à quelques coins de rue à l'est, tout entière concentrée dans un seul immeuble, sans terrain, sur la rue Saint-Denis au sud de la rue Sainte-Catherine, là précisément où se trouve aujourd'hui le pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal. Ce fut son emplacement durant plus de vingt ans, avant de s'installer en 1942 sur le versant nord du mont Royal, dans ce qui est aujourd'hui l'immeuble principal de l'Université de Montréal. Quant à l'Université Laval, elle était, plus que celle de Montréal, intégrée juridiquement et physiquement au clergé diocésain de Québec :

elle était une partie constituante du Séminaire de Québec, héritage du premier évêque de Québec, Mgr Laval, avec le Petit Séminaire et la faculté de théologie. À ce titre, elle relevait directement de l'autorité du conseil du séminaire, composé majoritairement, sinon exclusivement, de membres du clergé ¹⁶. Cela explique que l'Université Laval était physiquement intégrée aux immeubles du Séminaire de Québec, regroupés autour de la basilique de Québec.

LES DÉBUTS DE L'INSTITUTIONNALISATION DANS LES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES

[Retour à la table des matières](#)

Les débuts de l'enseignement des sciences sociales dans les universités francophones, soit l'Université de Montréal et l'Université Laval, devaient inéluctablement baigner dans ce climat religieux et clérical. L'Université de Montréal fut la première des deux à offrir un enseignement des sciences sociales. Dès son détachement de l'Université Laval en 1920, Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal et, à ce titre, chancelier de la nouvelle Université de Montréal, invita l'économiste Édouard Montpetit à créer une École des sciences sociales, économiques et politiques. Celle-ci n'offrait cependant pas un programme d'études régulier, mais plutôt un ensemble de cours du soir et de conférences publiques. L'objectif qu'a poursuivi cette école était triple- un objectif religieux, qui était d'assurer un enseignement universitaire de la doctrine sociale de l'Église catholique ; un objectif professionnel, qui consistait à préparer aux carrières administratives, au

¹⁶ Le père Georges-Henri Lévesque, évoquant l'Université Laval des années trente qu'il a personnellement bien connue, écrit : « Rappelons que cette vénérable institution [le Séminaire de Québec], base et noyau de l'Université Laval, en contrôlait pratiquement la destinée à travers le conseil universitaire, où les prêtres du Séminaire détenaient toujours la majorité. » (G.-H. Lévesque, *Souvenances. Entretiens avec Simon Jutras*, Montréal, Éditions La Presse, 1983, tome 1, p. 290.)

journalisme et à la diplomatie, grâce à des cours de culture susceptibles de compléter la formation en droit ou en administration que des étudiants pouvaient déjà avoir ; enfin un objectif social, en ce que « l'École devait prolonger, en lui donnant des assises plus fermes et plus précises, l'œuvre générale d'éducation sociale à laquelle s'adonnaient ces Jésuites dans le grand public ¹⁷ ».

Cette école continua à n'offrir que des cours du soir, depuis sa fondation en 1920 jusqu'en 1950. Elle se fit octroyer le statut de faculté en 1942 ; Édouard Montpetit, qui la dirigeait depuis ses débuts, en devint le premier doyen. Ce sont les sections professionnelles qu'on y créa qui donnèrent les premiers cours réguliers de jour : celle des relations industrielles en 1945 et celle du service social en 1948. En réalité, une École de service social existait déjà avant d'être rattachée à la faculté. Elle avait été créée en 1939 par l'archevêque de Montréal, Mgr Georges Gauthier, qui avait pris pour modèle l'Université McGill. Fait assez paradoxal, elle fut fondée en vertu d'une charte civile et tout simplement annexée à l'Université de Montréal, sans être intégrée à la faculté des sciences sociales. Sous la direction d'un prêtre, l'abbé Lucien Desmarais, elle offrait déjà un programme régulier de cours du jour en vue de former des travailleurs sociaux. C'est au sein de cette École de service social qu'une section des relations industrielles vit le jour en 1943, avant que les deux sections de relations industrielles et de service social soient successivement l'une et l'autre intégrées à la faculté des sciences sociales, la première en 1945 et la seconde en 1948, comme on l'a dit plus haut ¹⁸.

En 1950, Esdras Minville, également économiste, succède à Édouard Montpetit comme doyen de la faculté. Sous sa direction, la faculté entreprend une rapide évolution, en adoptant le système des départements et en ouvrant d'abord un nouveau département donnant

¹⁷ Jean-Charles Falardeau, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », dans *La sociologie au Québec* (ouvr. collectif), Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 142. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

¹⁸ Pour l'histoire de ces deux sections, voir notamment E. Bouvier, « Les transformations des sciences sociales à l'Université de Montréal », dans Georges-Henri Lévesque et autres (dir.), *Continuité et rupture*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome 1, chap. VIII, notamment pp. 133-137.

un enseignement régulier, celui de la science économique. Quant à la sociologie, la faculté avait déjà, depuis 1943, un « Institut de sociologie ». Arthur Saint-Pierre, qui en assurait la direction, était un sociologue et un philosophe social imprégné de l'esprit de la doctrine sociale de l'Église et était associé à la pastorale sociale des jésuites et de leur École sociale populaire. Son institut n'a jamais dispensé d'enseignement ; il se limita à être un centre de documentation et fut à l'origine de quelques enquêtes restreintes ¹⁹. C'est cette forme des plus modestes que prit le premier mouvement d'institutionnalisation de la sociologie à l'Université de Montréal.

Ce n'est qu'à partir de 1951 que commença à la faculté un véritable enseignement de la sociologie, avec l'arrivée de l'abbé Norbert Lacoste, qui rentrait de l'Université de Louvain où l'avait envoyé étudier l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau. Le doyen Minville lui confia le soin de concevoir et de développer l'enseignement de la sociologie, avec comme résultat la fondation, en 1955, du département de sociologie, dont Norbert Lacoste fut le premier directeur ²⁰. On voit combien l'Église catholique, par ses évêques et son clergé, fut à l'origine de l'enseignement des sciences sociales et de la sociologie à Montréal, comme ce fut aussi le cas à Québec.

Si l'Université de Montréal devança l'Université Laval en créant dès 1920 une École de sciences sociales, l'Université Laval allait par ailleurs mettre plus rapidement en place un enseignement régulier de sciences sociales et de sociologie. Ce n'est qu'en 1932 que l'Université Laval créa son École des sciences sociales, sur le modèle de celle de l'Université de Montréal, offrant comme celle-ci « un enseignement

¹⁹ A. Saint-Pierre, « L'Institut de sociologie », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 32, no 128, 1946-1947, pp. 394-399. Voir aussi à ce sujet Jean-Charles Falardeau, art. cité, p. 143. Voir également Marcel Fournier et Gilles Houle, « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, no 2, 1980, p. 25, note 10. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

²⁰ N. Lacoste, « itinéraire sociologique », dans *La sociologie au Québec* (ouvr. collectif), Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 239.

du soir destiné à vulgariser les encycliques sociales ²¹ ». De son côté, le père Georges-Henri Lévesque parle de cette institution comme étant « une modeste École des sciences sociales, qui n'offrait que quelques cours du soir par semaine et qui [...] ne visait qu'un rudiment d'initiation sociale ou un complément à la culture générale ²² ». La nouvelle École des sciences sociales, économiques politiques que le père Lévesque créa en 1938 à l'Université Laval allait s'inspirer d'un tout autre modèle. Théologien et philosophe social de formation, le père Lévesque avait bien compris la place et l'importance des sciences sociales positives. De concert avec quelques prêtres du Séminaire de Québec, des démarches furent entreprises auprès du cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et chancelier de l'Université Laval, pour le convaincre de l'opportunité et même de l'urgence d'un enseignement des sciences sociales « objectives », accompagné d'un enseignement de la philosophie sociale inspirée du thomisme et des encycliques à caractère social. Le cardinal se laissa convaincre, sans difficulté faut-il le dire. C'est lui-même qui annonça publiquement la fondation d'une nouvelle École des sciences sociales, qui remplaçait la première et dont il confiait la direction au père Lévesque ²³.

À ses débuts, la nouvelle École des sciences sociales ne pouvait guère compter sur des professeurs locaux pour son enseignement. Le père Lévesque fit donc appel à des professeurs de l'extérieur. Trois en particulier jouèrent un rôle important dans les origines de la sociologie : deux dominicains européens et un sociologue américain.

C'est vers des intellectuels et des chercheurs de son ordre que le père Lévesque se tourna d'abord. Le père Ignatius Eschmann, un Allemand que ses opinions antinazies avaient même conduit en prison, fut le premier à donner un enseignement suivant « une approche à la fois sociologique et philosophique des problèmes fondamentaux de la société humaine », à travers des analyses des « théories de Hobbes,

²¹ Jean-Charles Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 42. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

²² Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, ouvr. cité, p. 297.

²³ *Ibid.*, pp. 290-296.

Spencer, Machiavel, Rousseau, Comte, Durkheim, Marx, etc. ²⁴ ». Lui succéda au début de la guerre un Français, le père Thomas Delos, à la fois théologien, juriste et philosophe social, qui, de 1941 à 1944, assura ce qu'on peut considérer comme le premier enseignement de la sociologie, un cours de sociologie générale et un cours de sociologie internationale. À son départ, l'enseignement de la sociologie générale et de la sociologie de la famille fut confié à un troisième clerc, le père Gonzalve Poulin, un franciscain québécois qui durant une vingtaine d'années fut le premier directeur des études de la faculté à compter du moment où elle reçut le statut de faculté en 1943.

C'est durant cette même année 1943-1944 que la faculté bénéficia de l'apport du troisième invité de l'extérieur, celui que l'on peut peut-être, sans préjudice pour les autres, considérer comme le premier sociologue « patenté », Everett C. Hughes. Celui-ci, titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université de Chicago, avait enseigné dix ans à McGill, de 1927 à 1937. Il venait de publier sa fameuse recherche sur l'industrialisation d'une petite ville du Québec ²⁵. Il fut l'initiateur de la recherche sociologique à la faculté ; son influence fut considérable, à la fois par son enseignement et par la brochure Programme de recherches sociales pour le Québec dans laquelle il élaborait le premier vaste chantier d'enquêtes sociologiques sur le terrain ²⁶.

C'est aussi en cette même année 1943 que la faculté se restructura en adoptant le modèle des départements spécialisés. C'est alors que fut créé le département de sociologie, le premier à voir le jour dans une université francophone et catholique du Québec. Il est intéressant ici de recueillir le témoignage du père Lévesque sur la primauté de la sociologie parmi les sciences sociales. Rappelant ces débuts, il écrit :

Commençons, *ab Jove principium*, par la sociologie. N'est-elle par fondamentale dans la structure globale de l'institution ? En effet, son approche

²⁴ Ibid., p. 310.

²⁵ Everett C. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943 ; traduit en français par Jean-Charles Falardeau sous le titre *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Boréal Express, 1972.

²⁶ Everett C. Hughes, *Programme de recherches sociales pour le Québec*, Cahiers de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval, Québec, Éditions du Cap Diamant, vol. 2, no 4, 1943.

se révèle plus universelle ; son rôle consiste à étudier le phénomène social comme tel, qu'il s'agisse de la société en général ou des sociétés particulières. Les autres départements se vouent plutôt à des rouages spéciaux de la société ²⁷.

À sa fondation, le département prit le nom de « département de sociologie et de morale sociale ». Le père Lévesque explique lui-même cette dénomination, qui était le fruit, dit-il, d'une « raison d'ordre un peu diplomatique, si l'on veut. En 1943, le seul titre de département de sociologie n'aurait pas été accepté. La sociologie, c'était alors la peste du positivisme de Comte et de Durkheim. [...] En flanquant la sociologie de morale sociale, on ajoutait le correctif, l'antidote ²⁸ ». Certains prêtres enseignant au Séminaire de Québec et faisant partie du clergé de ce diocèse associaient la sociologie en particulier à Émile Durkheim qui, en France, avait milité en faveur de l'école laïque, considérée alors au Québec comme une cause de la « déchristianisation » de la France. Discipline aux origines et à l'inspiration foncièrement anti-chrétiennes, la sociologie ne pouvait à leurs yeux trouver place dans une université catholique. Pour asseoir le projet du nouveau département, le père Lévesque dut offrir deux garanties : qu'il allait lui-même en être le directeur et que le département porterait officiellement le nom de « morale sociale ».

Aux yeux du père Lévesque, il ne s'agissait cependant pas que d'un geste diplomatique. « Au moment de fonder la faculté des sciences sociales à Laval, explique-t-il, j'étais profondément convaincu de l'importance de la morale sociale. J'y trouvais une première justification du mariage officiel entre la sociologie et cette forme de morale, chacune conservant sa personnalité, évidemment ²⁹. »

Huit ans plus tard, toutefois, soit en 1951, l'appellation « morale sociale » disparut. Mais ce n'est qu'en 1953 qu'un premier directeur laïque put être nommé en la personne de Jean-Charles Falardeau, ancien élève d'Everett C. Hughes, formé à l'Université de Chicago et qui

²⁷ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, ouvr. cité, tome II, p. 21.

²⁸ *Ibid.*, p. 24.

²⁹ *Ibid.*

fut le véritable fondateur du département de sociologie de l'Université Laval.

Au début des années soixante, le projet de créer une nouvelle université de langue française à Montréal fut l'objet d'un vif débat. Les jésuites proposèrent de fonder cette université à partir des ressources financières et humaines de leur collègue Sainte-Marie. Le projet fut vivement critiqué et rejeté pour deux raisons : premièrement, l'idée d'une autre université confessionnelle à Montréal tombait bien mal, le Québec étant alors engagé dans un mouvement de laïcisation ; deuxièmement, on doutait de l'opportunité de créer une autre université qui allait faire concurrence et nuire à l'Université de Montréal. Suivant les recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement (commission Parent, du nom de son président), le gouvernement du Québec créa à Montréal une université non confessionnelle, de langue française, l'Université du Québec à Montréal (UQAM), premier maillon de ce qui allait être l'Université du Québec, avec constituantes à différents points du Québec. Dès qu'elle ouvrit ses portes, en 1968, l'Université du Québec offrait un programme d'enseignement de la sociologie.

Ce qui fait l'originalité de ce troisième département de sociologie et distingue son histoire des deux précédents, c'est qu'il est créé en dehors de toute intervention de la part du clergé. À cet égard -et à bien d'autres -, il appartient vraiment à l'époque de la Révolution tranquille qu'a connue le Québec au cours de la décennie 1960. On a vu le rôle qu'ont joué au moins trois archevêques dans les débuts de l'enseignement des sciences sociales : Mgr Joseph Charbonneau et Mgr Georges Gauthier à Montréal, le cardinal Villeneuve à Québec. On a vu également le rôle joué par divers clercs dans la création des écoles et facultés des sciences sociales et des départements de sociologie à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Rien de tel dans la fondation de l'UQAM et de son département de sociologie. Mieux encore : l'UQAM, conçue comme université d'État non confessionnelle, à la suite d'une commission d'enquête présidée pourtant par un prélat, est créée pour faire échec à l'idée d'une université confessionnelle et pour s'y substituer. Ces événements appartiennent au virage culturel que prend alors la société québécoise.

LA MISE EN PLACE DE LA SOCIOLOGIE UNIVERSITAIRE

[Retour à la table des matières](#)

Chacun des trois départements de sociologie, dans ces trois universités québécoises de langue française, prit dès le début une identité particulière. Ce qu'ils avaient en commun était le fait qu'ils avaient tous les trois été créés sur le modèle du département des universités nord-américaines : c'est le modèle que les universités québécoises de langue française avaient adopté, tout comme les universités canadiennes de langue anglaise, plutôt que le modèle britannique ou européen.

Cela étant, chaque département allait développer sa personnalité propre et connaître une évolution particulière. Le plus ancien, celui de l'Université Laval, avait une bonne longueur d'avance sur les autres. Il a donc connu une implantation plus rapide que les deux autres. Il avait en effet devancé le boom étudiant qui a marqué les années soixante et soixante-dix. Cela lui a permis de recruter son corps professoral d'une manière continue, principalement en puisant dans le bassin - encore bien réduit - de ses anciens étudiants, après leurs études à l'étranger. La personnalité de ce département allait rester marquée par ce premier recrutement.

Le département de l'Université de Montréal présentait un tout autre profil. Il subit, à peine constitué, le choc de l'arrivée des baby-boomers au début des années soixante. Et il se trouvait aussi que son bassin d'alimentation en étudiants était démographiquement plus considérable que celui de l'Université Laval. Son corps professoral dut se constituer en même temps qu'il absorbait la croissance fulgurante du nombre d'étudiants. Les professeurs furent principalement recrutés à l'étranger : en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique du Nord. L'hétérogénéité des formations et des écoles de pensée allait être longtemps le trait dominant de ce département.

Le département de sociologie de l'UQAM a d'abord eu un profil qui se situait à mi-chemin entre celui de l'Université Laval et celui de l'Université de Montréal. À sa création, il put recruter son corps professoral en attirant, grâce à l'aura novatrice et aussi contestataire qui l'entourait, quelques collègues québécois et de jeunes diplômés des deux autres départements, tout en recrutant aussi à l'étranger, mais dans une mesure moindre que le département de sociologie de l'Université de Montréal.

Le recrutement différent allait évidemment conditionner le profil intellectuel de chaque département. Celui de l'UQAM acquit très tôt la réputation de donner l'enseignement le plus unanimement marxiste, fortement influencé par la pensée des Français : Althusser, Poulantzas, Balibar. À cet égard, le département de l'UQAM occupait le pôle extrême, à gauche, auquel répondait celui de l'Université Laval, qui, plutôt imperméable à l'influence marxiste, demeurait fidèle à l'école sociologique française. Le département de l'Université de Montréal se trouvait à mi-chemin entre ces deux pôles, offrant un programme d'enseignement passablement éclectique où se côtoyaient marxisme, structuralisme, systémisme et fonctionnalisme, à l'image d'un corps professoral issu de diverses tendances.

Probablement à cause de son orientation marxiste, le département de l'UQAM mit beaucoup plus de temps que les deux autres à accueillir et à encourager la recherche empirique. Celle-ci trouva tôt sa place au département de sociologie de l'Université Laval et assez tôt aussi à l'Université de Montréal. À l'Université Laval, on développa, à la fois théoriquement et empiriquement, le champ de la sociologie de la culture dans ses différentes dimensions au moins deux décennies avant que la sociologie américaine le découvre et s' imagine innover. Le département de l'Université de Montréal, tout en s'intéressant à la culture, produisit de la recherche théorique et empirique en sociologie de la religion, de la famille, de l'éducation et des milieux et conditions de travail.

Au cours de l'évolution de ces départements, d'importants choix ont été faits, dont l'analyse relèverait d'une sociologie de la connaissance. Le choix le plus marquant fut assurément celui de s'en tenir à

l'enseignement de ce que l'on peut appeler le « noyau dur » de la discipline et à évacuer dans un premier temps les disciplines sœurs des sciences sociales, puis une bonne partie de la sociologie appliquée. En ce qui a trait aux disciplines sœurs, la science politique fut la première à se détacher de la sociologie pour former un département à part : ce fut d'abord le cas à l'Université Laval en 1954, exemple ensuite suivi par les deux autres universités. Ce fut aussi ce qui se passa avec la démographie, rattachée d'abord à l'économique à l'Université de Montréal mais en lien étroit avec la sociologie, qui en vint à créer son propre département au début des années soixante. L'anthropologie, pendant plusieurs années partie intégrante du département de sociologie, s'en détacha d'abord à l'Université de Montréal au début des années soixante, un peu plus tardivement, en 1970, à l'Université Laval et n'a jamais existé comme département à l'UQÀM. À l'Université de Montréal, enfin, l'enseignement de la psychologie sociale fut pendant un certain temps partagé entre l'Institut de psychologie et le département de sociologie, tout comme il y eut aussi un début d'enseignement de psychologie sociale dispensé par le département de sociologie de l'Université Laval. Mais aucun de ces deux départements n'entreprit d'élargir cette discipline, qui demeura marginale.

Ces décisions ne furent pas le fait des seuls départements de sociologie : d'autres instances y participèrent. Mais loin de contrecarrer cette évolution, les départements de sociologie y contribuèrent activement et généralement sans réserve.

Il en alla de même des décisions touchant différents champs de la sociologie appliquée que la sociologie abandonna ou qu'elle se refusa à investir. La criminologie fit son apparition au sein du département de sociologie de l'Université de Montréal, sous le thème de la sociologie de la déviance. Mais au début des années soixante, un département autonome fut créé pour l'accueillir et lui permettre un rapide développement. La sociologie des milieux urbains occupa une place de choix dans les premiers temps du département de sociologie de l'Université de Montréal, mais resta ensuite en friche, tout comme la sociologie de la famille, des religions, de la stratification sociale, du bien-être social. Les recherches sur les jeunes et l'éducation fleurirent un certain temps, mais n'eurent pas de suite, et les recherches sur la santé se sont partiellement marginalisées d'elles-mêmes.

Bref, le cours de cette évolution se résume dans une sorte de mouvement que j'appellerais d'« épuration » de la sociologie. L'enseignement se concentra sur les fondements épistémologiques et méthodologiques de la discipline, sur son histoire et sur les grandes théories à partir des fondateurs, Marx, Durkheim, Weber. L'intention était de donner aux étudiants une solide formation de base en les amenant à concentrer leurs études sur ce qui est considéré comme l'« essentiel » de la sociologie en tant que discipline fondamentale des sciences sociales. L'introduction à quelques « sociologies spéciales » n'en était pas pour autant abandonnée, mais elle formait comme la marge secondaire du noyau principal. Le choix du programme des « sociologies spéciales » qui était offert était d'ailleurs souvent plus arbitraire que réfléchi et correspondait en réalité aux ressources disponibles. L'initiation aux méthodes de recherche, quantitatives et qualitatives, a sans doute toujours été la partie du programme la plus axée sur une formation pratique.

LES DÉVELOPPEMENTS SUBSÉQUENTS

[Retour à la table des matières](#)

L'évolution des départements de sociologie québécois au cours des années soixante et soixante-dix a été favorisée par deux facteurs. Le premier fut le prestige dont la discipline s'est trouvée à jouir durant ces années. Dans le climat de décléricalisation que connaissait alors le Québec, la sociologie prenait en quelque sorte le relais de la pensée religieuse. La philosophie, elle-même en pleine crise par suite des liens qu'elle avait entretenus plus ou moins formellement avec la théologie, ne pouvait remplir ce rôle. La connaissance prétendument objective des milieux sociaux et des conditions de vie semblait promettre d'apporter un éclairage nouveau sur la réalité et offrir un cadre conceptuel et empirique renouvelé de pensée sociale. Cette innovation était d'autant plus la bienvenue que le Québec était à l'époque engagé

dans une série de réformes (réformes du système d'enseignement, du système de santé, des services sociaux) et dans un mouvement de démocratisation auxquels la sociologie était susceptible de participer, à tout le moins par le point de vue qu'elle pouvait apporter sur les enjeux et défis de l'heure. Et de fait, les jeunes sociologues des premières générations furent activement engagés, parfois presque conscrits, soit dans des organismes gouvernementaux officiels, soit dans les mouvements sociaux de revendication ou de contestation.

Le second facteur favorable a trait au marché du travail qui s'ouvrait aux diplômés des départements de sociologie. Contrairement à ce que plusieurs avaient craint à la naissance de ces départements, leurs diplômés trouvaient assez facilement un emploi. En particulier, l'enseignement de la sociologie au niveau pré-universitaire, dans les collèges classiques, puis dans les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) qui leur succédèrent, constitua un important débouché. À cause du prestige croissant dont jouissait la jeune discipline, l'enseignement collégial la rechercha et l'accueillit avec enthousiasme. Le besoin de professeurs de sociologie fut vite très grand. Des étudiants des départements universitaires n'avaient même pas encore terminé leurs études qu'ils étaient déjà embauchés par un collège, voire par plus d'un à la fois. Cet engouement du niveau collégial pour l'enseignement de la sociologie ne fut pas perçu favorablement par tous les universitaires, qui croyaient devoir le réserver au seul niveau universitaire. Mais il présentait en revanche l'avantage de justifier et légitimer l'existence des départements universitaires.

Au même moment, l'État du Québec était en pleine mutation. Une nouvelle fonction publique se mettait en place, qui faisait appel aux diplômés en sciences sociales. Des sociologues y trouvèrent leur place, à différents échelons de la hiérarchie et dans différentes fonctions, soit comme gestionnaires, soit comme chercheurs. Les institutions scolaires, les services de santé et services sociaux renouvelés faisaient également appel à l'expertise de jeunes chercheurs formés aux méthodes de l'enquête sociologique, en vue d'assurer soit un meilleur service à leur clientèle, soit une formation plus appropriée à leur personnel. Certaines grandes entreprises privées furent elles aussi gagnées par ce même mouvement et embauchèrent non seulement des économistes, mais aussi de jeunes démographes et sociologues en vue

de mener des recherches appliquées pour répondre à leurs besoins. Ces conditions favorables du marché du travail étaient évidemment le reflet de la prospérité générale qui a caractérisé le Québec au cours de ces deux décennies.

Un autre événement de grande importance allait également jouer en faveur du rayonnement de l'enseignement de la sociologie. La nouvelle Université du Québec entreprit d'ouvrir, outre l'UQÀM, d'autres constituantes dans les principales villes moyennes du Québec : Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Hull, Rouyn-Noranda, en même temps qu'elle intégrait l'École nationale d'administration publique et mettait en place un réseau de télé-université. Toutes ces institutions dispensaient un enseignement de la sociologie, ouvrant ainsi un nouveau marché du travail au niveau universitaire. Cependant, aucune d'elles ne créa de département de sociologie complet, car leur clientèle relativement restreinte ne le justifiait pas. L'enseignement de la sociologie y prit place dans le cadre d'un programme d'enseignement des sciences sociales, menant à un diplôme en sciences sociales plutôt que dans une discipline particulière.

S'ajoutèrent encore deux nouvelles institutions : l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), autre constituante de l'Université du Québec, se dota d'une section appelée INRS-Urbanisation, essentiellement consacrée à la recherche, qui embaucha un nombre important de sociologues ; l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), créé en dehors du réseau universitaire et généreusement subventionné par le gouvernement du Québec, dont la direction fut confiée à un sociologue de grande réputation, Fernand Dumont, de l'Université Laval, offrit également un milieu particulièrement favorable à la recherche sociologique.

TEMPS D'ÉQUILIBRES ET DE RUPTURES

[Retour à la table des matières](#)

La poussée démographique prend fin au début des années quatre-vingt. La population étudiante se stabilise et, avec elle, le recrutement de nouveaux professeurs, d'abord au niveau universitaire, puis au niveau collégial. En même temps, les contestations étudiantes, qui avaient animé les années soixante-dix, s'apaisent assez rapidement avec l'arrivée de nouvelles générations. L'expansion de l'enseignement de la sociologie atteint alors un plateau, avec le plafonnement des inscriptions et des embauches et le calme relatif de la vie départementale. Un certain temps d'équilibre semble s'annoncer : équilibre du ratio étudiants/professeur, équilibre du programme d'enseignement, nouvel équilibre entre enseignement et recherche.

En réalité, les années quatre-vingt ouvraient pour la sociologie une période qui allait être de plus en plus difficile, qu'on peut considérer comme une période de crise, qui n'est pas terminée. Plusieurs facteurs se sont mis en place pour provoquer et entretenir cette situation critique. Le marché du travail s'est rapidement resserré, sans se fermer totalement cependant. L'enseignement universitaire et collégial avait fait le plein de ses effectifs et n'embauchait plus qu'au compte-gouttes. La fonction publique avait elle aussi comblé ses besoins en personnel et subissait les contrecoups du début de la crise économique et des restrictions budgétaires. Le secteur privé ne manifesta plus l'intérêt dont il avait fait preuve quant à l'embauche de jeunes sociologues.

La carrière en sociologie commença à connaître une réputation négative chez les élèves du niveau collégial. Ceux-ci s'orientèrent de plus en plus vers les professions qui leur paraissaient plus assurées, notamment le droit qui se mit à exercer un vif attrait sur les collégiens et collégiennes. Préoccupés par la crise économique et les restrictions

budgetaires, les jeunes firent des choix de carrière plus « professionnalistes » que scientifiques.

Le prestige dont avait joui la sociologie déclina rapidement, non seulement en tant que carrière, mais aussi comme champ de connaissance. La sociologie n'avait peut-être pas répondu aux espoirs qu'on avait mis en elle et aux attentes qu'elle avait suscitées. Par exemple, la connaissance qu'elle produisait paraissait trop souvent ne servir qu'à confirmer ce qu'on savait déjà. Le processus de démystification qu'elle avait engagé paraissait terminé ou complété. Objet de désillusion et de déceptions, la sociologie n'était plus à la hauteur des promesses de ses débuts.

Il faut dire que les sociologues eux-mêmes ont contribué à la crise de leur discipline. La critique qu'ils ont entreprise de fondements épistémologiques et méthodologiques et les doutes qu'ils ont émis sur la valeur des recherches empiriques sont venus alimenter la suspicion qui entoure à la fois l'enseignement et la recherche en sociologie. Il est aussi possible que la multiplication des écoles et théories sociologiques à partir des années soixante-dix, alors qu'auparavant la sociologie se divisait plus simplement en deux écoles, celle du conflit et celle du fonctionnalisme, ait encore ajouté au malaise qu'a connu la discipline. La science économique, qui n'était pas à ce moment l'objet de critique interne, apparaissait à plusieurs comme la science la plus rigoureuse : elle a même bénéficié du vent d'« économisme » de plus en plus dominant dans tous les pays de l'Occident.

Pourtant, la sociologie québécoise demeure en même temps vivante et productive. Témoignent de cette vitalité les revues de sociologie québécoises. Chacun des trois départements, ceux de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'UQÀM, publie sa revue propre. Des tentatives ont été faites par diverses instances - notamment les organismes subventionnaires - pour imposer à ces revues de fusionner. Mais chacune a sa personnalité, son style ; chacune remplit une fonction particulière. Il n'était donc pas possible de faire la preuve d'un dédoublement : les fusionner aurait signifié pour ainsi dire la disparition de l'une ou l'autre.

Bref, si son âge d'or est passé, la sociologie n'en garde pas moins une légitimité certaine, même si celle-ci est sans doute entamée. Aucun département de sociologie n'a été fermé, l'enseignement de la sociologie se maintient dans tout le réseau collégial et les sociologues québécois continuent à publier articles, ouvrages, rapports de recherche et à participer aux réunions des sociétés savantes nationales et internationales.

QUELQUES DÉFIS DE L'AVENIR

[Retour à la table des matières](#)

À la lumière de ce qui précède, on doit pourtant conclure que la sociologie québécoise a besoin d'abord de reconstruire sa légitimité, de la consolider, à la fois en elle-même et aux yeux des autres. Cette légitimité peut prendre appui tout autant sur les bases de l'analyse critique, qui fait partie de la tradition sociologique depuis ses débuts, que sur ses recherches théoriques et empiriques. À cet égard, je crois que deux voies s'imposent. En premier lieu, les recherches sur la société québécoise devront s'engager beaucoup plus vigoureusement que ce n'est le cas actuellement dans la voie du comparativisme, pour sortir du caractère trop ethnocentrique qui a dominé jusqu'à présent. Des historiens québécois ont déjà amorcé ce mouvement ; la sociologie aura avantage à s'inspirer de cet exemple. Cela mène à la seconde voie, celle de l'interdisciplinarité que la sociologie aura toujours plus intérêt à pratiquer non seulement avec d'autres disciplines sociales, notamment l'histoire, la science politique, le droit, l'économie, mais aussi avec des disciplines plus éloignées, tels la médecine, le génie, la biologie.

En s'inspirant de cette approche interdisciplinaire, l'enseignement de la sociologie doit tenir compte de la restructuration du marché du travail pour les jeunes sociologues. On peut croire - sans être exagérément optimiste que les prochaines années verront se rouvrir le marché du travail dans la fonction publique, dans l'enseignement collégial

et universitaire et peut-être aussi dans le secteur privé. Mais les exigences de ce marché seront différentes de ce qu'elles étaient dans les années soixante et soixante-dix. Il est plus que probable qu'une formation interdisciplinaire plutôt qu'exclusivement disciplinaire sera un atout pour répondre aux attentes de ce nouveau marché du travail.

Dans une autre perspective, la sociologie québécoise devrait s'efforcer de jouer, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, le rôle de pont entre les sociologues de langue française et les sociologues de langue anglaise, et même d'autres langues, l'allemand, l'espagnol, l'italien. L'idée circule, mais sans être appliquée suffisamment, et la sociologie francophone du Québec est particulièrement bien placée pour remplir ce rôle. Elle a été cependant jusqu'ici trop exclusivement tournée vers la sociologie française et trop peu en contact vivant avec la sociologie anglo-saxonne, celle des voisins étasuniens et celle des collègues anglophones du reste du Canada.

À cette fin, la sociologie québécoise devrait faire une percée dans la théorie sociologique. Elle a beaucoup à dire et peut apporter plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent aux discussions entre théoriciens sur la scène internationale sur le chapitre de l'une ou l'autre des théories qui ont cours dans le champ de la sociologie. La sociologie québécoise dispose d'un riche corpus de recherches empiriques locales pour élaborer une contribution originale à la pensée théorique.

Guy ROCHER

Centre de recherche en droit public
Université de Montréal

RÉSUMÉ

[Retour à la table des matières](#)

Les rapports entre la sociologie, les sociologues et les institutions d'enseignement supérieur, tout comme avec d'autres instances de pouvoir, ont été variés et complexes. La sociologie de l'institutionnalisation de la sociologie sert ainsi de fenêtre à la sociologie de la société d'accueil. Au Québec, la sociologie apparaît d'abord en dehors de toute institution, notamment avec l'œuvre de Léon Gérin. Elle s'est ensuite institutionnalisée, dans un premier temps à l'Université McGill, sous l'égide d'hommes d'affaires. Dans les universités francophones, ce sont d'abord des membres du clergé qui ont ouvert la voie à l'enseignement des sciences sociales et de la sociologie, avant que celle-ci devienne autonome. Elle a par la suite connu une période de prestige, suivie d'une période de crise qui engage à réfléchir aujourd'hui sur les défis que fait surgir l'avenir de la discipline.

Mots-clés : institutionnalisation, sociologie, Québec, universités, clergé, enseignement, recherche.

Summary

Historically, the relationships between sociology, sociologists and institutions of higher learning, as with other sites of power, have been varied and complex. As such, the sociology of the institutionalization of sociology serves as a window on the sociology of the host society. In Quebec, sociology made its first appearance outside the walls of the institution, particularly in the work of Léon Gérin. It was subsequently institutionalized, initially at McGill University, under the aegis of businessmen. In Francophone universities, the way was opened for teaching the social sciences and sociology (before it acquired its autonomy) by members of the clergy. Afterwards, it entered a period of prestige, followed by a period of crisis which has provoked debate over the challenges confronting the discipline's future.

Key-words : institutionalization, sociology, Quebec, universities, clergy, teaching, research.

Resumen

Las relaciones entre la sociología, los sociólogos y las instituciones de enseñanza superior así como con otras instancias de poder han sido variadas y complejas. La sociología de la institucionalización de la sociología sirve en este sentido como acceso a la sociología de la sociedad de acogida. En Quebec la sociología se manifiesta en un principio fuera del ámbito institucional, lo que se observa particularmente en la obra de Léon Gérin. Luego se produce la primera institucionalización de la sociología, en la universidad de McGill propiciada por un grupo de hombres de negocios. En las universidades de habla francesa fueron ante todo, miembros del clero quienes posibilitaron la enseñanza de las ciencias sociales y de la sociología antes que esta última se autonomice. La sociología entra a continuación, en un período prestigioso seguido de un período de crisis que conduce a reflexionar hoy en día sobre los desafíos que plantea el futuro de la disciplina.

Palabras clave : institucionalización, sociología, Quebec, universidades, clero, enseñanza, investigación.

Fin du texte